CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E29218** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 05/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON
Siret : 343 945 986 00044
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 80 01651
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN245739

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN245739

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : JLM MENUISERIE BATIMENT

Sigle : J.L.M.
11 ALLEE DES GINKGOS
69500 BRON

Téléphone : 04 72 65 07 61 **Fax :** 04 78 03 19 10
Portable : 06 12 81 19 54
Responsabilité légale :
MARTIN CATHERINE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / MARTIN JEAN LOUIS CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : jlm@jlm-menuiserie.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 993 212 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	20/06/2025
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	5	18/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 14:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.